

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25-30-70-64/65

Fax. : (226) 25-30-72-42



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou, le 22 JUL 2022

Communiqué n° 2022-000039 /MESRI/SG/UJKZ/P

Relatif au test d'entrée en première année de Master Traduction/Interprétation à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC) pour l'année universitaire 2022-2023

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert, au titre de la rentrée académique 2022-2023, au département de Traduction/Interprétation de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC), un test de recrutement d'étudiants en première année de Master Traduction/Interprétation, option bilingue (anglais –français).

La capacité d'accueil est de 15 places.

I. Public cible et régime des études

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une Licence.

Le régime de la formation qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en cours du jour. L'assiduité aux cours, TD, TP et stages étant obligatoires, les candidats salariés doivent avoir une autorisation écrite de leur employeur.

II. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- une fiche de préinscription dûment remplie ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- un engagement à honorer les frais d'inscription et de formation ;
- les copies légalisées des relevés de notes et des diplômes à partir du Baccalauréat ;

- une autorisation écrite de l'employeur à suivre la formation en cas d'admission pour les candidats salariés.

III. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payable sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

IV. Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **25 juillet au 30 août 2022 à 23 heures GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site, dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiants (INE ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

V. Procédure d'admission

L'admission se fait par voie de concours. Le concours comporte quatre (4) épreuves écrites.

1) Date du concours : 20 et 21 septembre 2022

2) Epreuves du concours :

- a) une épreuve de culture générale et de maîtrise de la langue française : durée 2 h, coefficient 2 ;
- b) une épreuve de traduction de la langue A (français) vers la langue B (anglais) : durée 2 h, coefficient 2 ;
- c) une épreuve de traduction de la langue B (anglais) vers la langue A (français) : durée 2 h, coefficient 4 ;
- d) une épreuve d'utilisation de la langue B (anglais) : durée 2 h, coefficient 2.

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.


VI. Proclamation des résultats

Les résultats seront affichés à l'UFR/LAC au plus tard le **29 septembre 2022** et les cours débiteront le **10 octobre 2022**.

VII. Frais d'inscription et de formation

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	<i>Régime étudiant</i>	<i>Régime particulier</i>	<i>Tout régime</i>
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA /an	300 000 FCFA /an	500 000 FCFA /an

Le Président



Pr Jean-François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- UFR-LAC